



SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{ER} MAI 2023

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 1^{er} mai 2023 à 19 h 30.

1_PRÉSENCES

Sont présents les membres suivants :

Marc Roy, district #2 arrive à 20 h 28	Martin Lafond, district #5
Jean-Luc Payant, district #3	Suzan Demers, district #6
Richard Beaudin, district #4	

Est absent le membre suivant :

Mario Henderson, district #1 – Absence motivée

La présente séance est présidée par Monsieur Steve Laberge, maire, Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire. Sont également présentes Madame Linda Hébert, directrice générale adjointe et trésorière et Madame Claudine Beaudin, adjointe à la direction générale et mairie.

2023-05-114 2_OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 1^{ER} MAI 2023

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Richard Beaudin

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance la séance régulière à 19 h 37 le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-115 3_ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jean-Luc Payant

APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et d'ajouter le point et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

- Dek hockey – Protocole d'entente, heure de fin de vente d'alcool

Adoptée à l'unanimité

4_ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2023-05-116 4.1_APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 AVRIL 2023

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 3 avril 2023;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Richard Beaudin
APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-117 4.2_APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 18 AVRIL 2023

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 18 avril 2023;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Richard Beaudin
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-118 4.2_APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 24 AVRIL 2023

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 24 avril 2023;

CONSIDÉRANT la modification apportée à la résolution no. 2023-04-111 au niveau des montants à savoir :

Soumissionnaire	Montant (avant taxes)
Les Industries Danemark	10 117.00 \$ au lieu de 6 617.00 \$
Tenaquip	15 945.72 \$ au lieu de 7 353.66 \$

ET D'AJOUTER : QUE le montant de cette dépense sera pris dans le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal avec les modifications.

Adoptée à l'unanimité

5_MOT DU MAIRE

Monsieur le maire Steve Laberge remercie les personnes présentes ce soir. Il est content de voir que la vie est de retour dans la municipalité, que les activités sportives reprennent vie au Parc Cécile-Rochefort, le soccer va débiter, le dek hockey est de retour pour une autre saison, même qu'il est en pleine expansion.

Il est fier du retour du derby de démolition et de l'organisation de la fête familiale. Je ne le dirais jamais assez souvent merci aux gens qui font du bénévolat, votre travail est important.

Au niveau du développement économique, des permis ont été délivrés récemment pour la construction de logement, ça me rend particulièrement content ce soir. J'aurais un message à Monsieur André Brunette, maire de Huntingdon, j'ai vu une publication sur Facebook relativement au développement de sa ville, oui il part avec une longueur d'avance sur le côté développement, mais que je le suis de très près en arrière pour le développement de notre municipalité.

6_MINUTES DU CONSEILLER

Monsieur Jean-Luc Payant, district #3

Le conseiller Jean-Luc Payant désire remercier également tous les bénévoles qui s'impliquent dans notre municipalité. Et il abonde dans le même sens que Monsieur le maire pour le développement de la municipalité.

7_PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents sont invités à la période de questions.

M. Philippe Bourdeau interroge les membres du conseil sur la façon de soumissionner sur les travaux de fossés et ponceaux dans le rang du Moulin. Il a reçu le devis d'appel d'offres, qu'il est bien fait, mais qu'il manque des informations au niveau des relevés de ponceau. Il mentionne avoir discuté avec d'autres entrepreneurs et qu'eux-mêmes ne peuvent soumissionner par manque d'information. Des échanges ont lieu entre le conseil municipal et le directeur général. Monsieur le maire Steve Laberge mentionne que les responsables des travaux publics prendront connaissance du dossier.

Mme Janick Laberge demande la possibilité d'installer une lumière de rue supplémentaire au coin des rues Michel et Saint-Thomas, que c'est un secteur très sombre. Le conseiller Martin Lafond mentionne avoir fait une visite du secteur urbain et qu'effectivement l'éclairage est à revoir à certains endroits.

Elle dit avoir demandé l'automne dernier la possibilité de faire marquer le stationnement au Parc Cécile-Rochefort. Le directeur général lui répond qu'il avait mentionné lors de sa demande qu'avec l'état actuel du stationnement qu'il jugeait, pour l'instant, inadéquat de procéder au marquage de ce dernier.

Le comité organisateur du derby de démolition informe travailler sur le terrain du derby, que les travaux vont bien. Il demande à la municipalité la possibilité d'égaliser le terrain à certains endroits, enlever du béton et du gravier. Le directeur général leur demande d'envoyer un courriel avec leurs demandes. Le comité désire savoir à qui appartiennent les estrades, est-ce à la municipalité, aux Chevaliers de Colomb à Leucan. Le directeur général mentionne avoir rencontré des membres des

Chevaliers de Colomb et que le sujet a été discuté avec eux, qu'une entente devrait avoir lieu concernant les biens leurs appartenant.

8_DÉPÔT DES DOCUMENTS

8.1_CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

8.2_ DÉPÔT – STATISTIQUES ET INTERVENTIONS PROVENANT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des interventions incendie et premiers répondants préparés par le directeur incendie Paul Dagenais pour la période du 1^{er} février au 30 avril 2023.

8.3_DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS ÉMIS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des permis et certificats émis par l'inspecteur municipal Dominique Liaud pour la période du 1^{er} au 30 avril 2023.

8.4_RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL & SUPERVISEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose le rapport de Dominique Liaud, inspecteur municipal et superviseur des travaux publics pour la période du 1^{er} au 30 avril 2023.

8.5_DÉPÔT – RAPPORT MENSUEL EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose le rapport mensuel en eau potable et eaux usées préparé par Josée Bourdon, opératrice en traitement des eaux pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2023.

9_AVIS DE MOTION

9.1_AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 240-2023 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Jean-Luc Payant à l'effet de déposer à une séance ultérieure un projet de règlement no. 240-2023 relatif à la démolition d'immeubles.

9.2_AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 241-2023 RELATIF À LA FERMETURE DE PARCELLE D'ANCIEN CHEMIN – RANG DE LA RIVIÈRE NOIRE

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Suzan Demers à l'effet de déposer séance tenante le projet de règlement no. 241-2023 relatif à la fermeture de parcelle d'ancien chemin, rang de la Rivière noire.

10_RÈGLEMENTS

2023-05-119

10.1_ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 235-2023 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par Monsieur le conseiller Jean-Luc Payant lors de la séance régulière du 3 avril 2023 et qu'un premier projet de règlement a également été déposé;

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation publique a eu lieu le 1^{er} mai 2023;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le règlement no. 235-2023 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-120

10.2_ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 084-2023-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 084-2004 AFIN D'INTÉGRER LES NORMES DE LOTISSEMENT POUR LES ZONES H-30, H-31, H-32 ET P-6 À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par Monsieur le conseiller Jean-Luc Payant lors de la séance régulière du 6 mars 2023 et qu'un premier projet de règlement a également été déposé;

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation publique a été tenue le 18 avril 2023;

CONSIDÉRANT le second projet de règlement no. 084-2023-17 présenté avec modification lors de la séance spéciale du 18 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum a été affiché le 21 avril 2023 et qu'aucune demande n'a été reçue;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Richard Beaudin

APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le règlement no. 084-2023-17 en modifiant le règlement de lotissement no. 084-2004 afin d'intégrer les normes de lotissement pour les zones H-30, H-31, H-32 et P-6 à la grille des spécifications.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-121

10.3_DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 241-2023 RELATIF À LA FERMETURE DE PARCELLE D'ANCIEN CHEMIN – RANG DE LA RIVIÈRE NOIRE

CONSIDÉRANT le projet de règlement no. 241-2023 relatif à la fermeture de parcelle d'ancien chemin – Rang de la Rivière noire;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers

APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le projet de règlement no. 241-2023 relatif à la fermeture de parcelle d'ancien chemin – Rang de la Rivière noire. Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-122

10.4_ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 239-2023 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ÉMISSAIRE ALLEN AVEC DES DÉPENSES AU MONTANT DE 412 900 \$ ET UN EMPRUNT DE 361 400 \$ POUR EN ASSUMER LES COÛTS

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par Monsieur le conseiller Mario Henderson lors de la séance régulière du 3 avril 2023;

CONSIDÉRANT le dépôt et l'adoption du premier projet de règlement tel que présenté en date du 1^{er} mai 2023;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers
APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le projet de règlement no. 239-2023 décrétant des travaux de réfection de l'émissaire Allen avec des dépenses au montant de 412 900 \$ et un emprunt de 361 400 \$ pour en assumer les coûts. Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville.

Adoptée à l'unanimité

11_ADMINISTRATION

2023-05-123

11.1_APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES DU MOIS

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Richard Beaudin
Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la liste des dépenses du mois selon la liste déposée à la séance régulière du 1^{er} mai 2023 comme suit :

Liste des comptes à payer au 1^{er} mai 2023 : **237 434.67 \$**
Liste des paiements émis du 4 au 30 avril 2023 : **39 501.52 \$**
Liste des salaires payés pendant cette période : **34 601.99 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je soussigné Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-124

11.2_PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

CONSIDÉRANT que le directeur général et greffier-trésorier (ou le trésorier) doit déposer le rapport financier, le rapport du vérificateur externe ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre en vertu de l'article 176.1 du Code municipal;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jean-Luc Payant
APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'ACCEPTER le rapport financier 2022 ainsi que le rapport du vérificateur, préparé par la firme comptable LLG CPA INC. tel que présenté.



Municipalité de Saint-Chrysostome

RAPPORT FINANCIER 2022

REVENUS	BUDGET	RÉEL
Fonctionnement		
Taxes foncières	2 431 837 \$	2 448 810 \$
Crédit taxes	(71 732 \$)	(81 187 \$)
Taxes services municipaux	619 474 \$	639 274 \$
Compensations tenant lieu de taxes	21 000 \$	32 454 \$
Transfert	370 343 \$	488 418 \$
Services rendus	69 700 \$	107 768 \$
Imposition de droits	86 500 \$	190 072 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$	1 884 \$
Revenus d'intérêts	49 000 \$	102 605 \$
TOTAL des Revenus	3 578 622 \$	3 930 099 \$
CHARGES		
Fonctionnement		
Administration générale	691 532 \$	650 961 \$
Sécurité publique (Police, Incendie, Sécurité)	531 802 \$	497 068 \$
Transports (Voirie, neige, trans. collectif)	814 854 \$	798 997 \$
Hygiène du milieu (Aqueduc, Eaux usées)	238 730 \$	194 321 \$
Ordures & recyclage	337 984 \$	342 401 \$
Santé et bien-être	5 300 \$	10 337 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	155 914 \$	133 952 \$
Loisirs et culture	423 677 \$	407 039 \$
Frais de financement	36 714 \$	41 795 \$
TOTAL des Charges	3 236 507 \$	3 076 872 \$
CONCILIATION À DE FINS FISCALES		
Remb. Dette à long terme	(77 497 \$)	(74 994 \$)
Gain/perte sur cession	- \$	20 743 \$
AFFECTATIONS		
Sommes affectées à l'investissement	(285 551 \$)	(118 708 \$)
Sommes affectées aux réserves financière	(50 800 \$)	(57 570 \$)
Excédents affectés au fonctionnement	71 732 \$	96 349 \$

Adoptée à l'unanimité

2023-05-125 11.3_PAIEMENT HONORAIRE PROFESSIONNEL – LLG CPA INC.

CONSIDÉRANT la facture d'honoraire professionnel de la firme **LLG CPA inc.** au coût de **13 780.00 \$**, plus taxes à la suite de la vérification comptable annuelle;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
Et **RÉSOLU**

DE payer la facture d'honoraire professionnel au coût de **13 780.00 \$**, avant taxes.

QUE cette dépense soit prise dans le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-126 11.4_DÉPÔT ET ADOPTION DE LA POLITIQUE D'UTILISATION DES VÉHICULES MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se doter d'une politique d'utilisation des véhicules municipaux;

CONSIDÉRANT le dépôt de la politique d'utilisation des véhicules municipaux tel que présenté;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance de la politique;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Richard Beaudin
APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER la politique d'utilisation des véhicules municipaux.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-127 11.5_MANDAT ME ARTHUR MARCIL – CESSIION DE CHEMIN, RANG DE LA RIVIÈRE NOIRE

CONSIDÉRANT le besoin de mandater un notaire dans le dossier de cession de chemin, rang de la Rivière Noire en faveur de **Agricomax inc.**;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Richard Beaudin
APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers
Et **RÉSOLU**

DE mandater Me Arthur Marcil à préparer l'acte notarié pour la cession de chemin, rang de la Rivière noire et d'autoriser Monsieur le maire Steve Laberge et Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

QUE les frais de notaires seront assumés par l'acquéreur.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-128 11.6_DEMANDE RENCONTRE AVEC AMBIOTERRA – BANDE RIVERAINE

CONSIDÉRANT les épisodes de verglas de la saison hivernale 2022-2023;

CONSIDÉRANT les dommages causés aux arbres vivants et morts;

CONSIDÉRANT l'expertise services-conseils en environnement d'Ambioterra;

CONSIDÉRANT les normes relativement aux bandes riveraines;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond

APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers

Et **RÉSOLU**

QUE le conseil demande une rencontre avec l'organisme Ambioterra afin de discuter des points énumérés en préambule.

Adoptée à l'unanimité

12_RESSOURCES HUMAINES

2023-05-129

12.1_CAMP DE JOUR 2023 – ENGAGEMENT COORDONNATEUR ET ANIMATEUR

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'embauche d'un coordonnateur et d'animateurs pour le camp de jour 2023;

CONSIDÉRANT qu'un appel de mise en candidature a été affiché et que des candidats ont été rencontrés;

CONSIDÉRANT les recommandations de Samuel Julien des « Événements droits au But »;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jean-Luc Payant

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'ENGAGER le personnel suivant et que la tenue du camp sera supervisée par Samuel Julien des « Événements droits au But ».

- Khloe Allard, coordonnatrice aux taux horaires de 18.00 \$
- Bianca Grenier, animatrice aux taux horaires de 15.90 \$
- Clara Allard, animatrice aux taux horaires de 15.90 \$
- Rebecca Duquette, animatrice aux taux horaires de 15.90 \$
- Emilie Reid, animatrice aux taux horaires de 15.90 \$
- Mélissa Uzunadam, animatrice aux horaires de 15.90
- Léa Corneau, animatrice (remplacement) aux taux horaires de 15.90 \$

Adoptée à l'unanimité

2023-05-130

12.2_NOMINATION MEMBRES DU CONSEIL – COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le maire Steve Laberge désire ajouter des membres supplémentaires au comité des ressources humaines, à savoir :

- Le conseiller Mario Henderson
- Le conseiller Martin Lafond, substitut

CONSIDÉRANT QUE les membres suivants siégeront sur le comité, sont :

- Le conseiller Mario Henderson
- Le conseiller Jean-Luc Payant

- Le conseiller Richard Beaudin
- Le conseiller Martin Lafond, comme membre substitut

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Richard Beaudin
APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers
 Et **RÉSOLU**

QUE le conseil municipal accepte les nouvelles nominations.

Adoptée à l'unanimité

13_HYGIÈNE DU MILIEU

2023-05-131

13.1_MANDAT GÉORÉFÉRENCIEMENT – INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite mettre en place un programme de gestion des actifs municipaux;

CONSIDÉRANT le besoin de géoréférencement de nos infrastructures municipales en hygiène du milieu;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jean-Luc Payant
APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond
 Et **RÉSOLU**

DE mandater la direction générale à mandater une firme expert-conseil spécialisée dans ce domaine.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-132

13.2_MANDAT CONTRÔLE ACTIF DES FUITES – STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT les recommandations du Bilan 2021 de la Stratégie d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE l'une des recommandations est de procéder à un contrôle actif des fuites sur 200 % de la longueur équivalente des réseaux où l'objectif de pertes d'eau n'est pas atteint, d'ici le 1^{er} septembre 2023;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
 Et **RÉSOLU**

DE mandater la direction générale à procéder à une demande de soumission, sur invitation, d'un professionnel afin de procéder à un contrôle des fuites sur notre réseau d'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-133

13.3_MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS – PUIITS #1

CONSIDÉRANT QUE le puits #1 n'est plus utilisé, pour le moment, pour alimenter le système de distribution d'eau potable depuis l'automne dernier en raison de résultats hors normes;

CONSIDÉRANT la lettre du ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs dater du 13 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE nous devons apporter des correctifs afin de remédier à la situation;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Richard Beaudin
Et **RÉSOLU**

DE mandater la direction générale à procéder à la recherche d'un professionnel afin de procéder à une étude et recommandation pour remettre le puits #1 en opération.
Adoptée à l'unanimité

14_SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-05-134 14.1_INTERVENTION SERVICE INCENDIE 11 AVRIL 2023 – FEU DE BÂTIMENT À SAINTE-MARTINE

ATTENDU QUE notre service incendie a dû intervenir à une demande d'entraide, le 11 avril dernier, lors d'un feu de bâtiment à Sainte-Martine;

ATTENDU QUE notre directeur incendie Paul Dagenais recommande de facturer seulement le temps des pompiers;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
Et **RÉSOLU**

QUE le Conseil municipal accepte la recommandation de notre directeur incendie, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-135 14.2_CONGRÈS ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES EN SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE DU QUÉBEC / 20 AU 23 MAI 2023

CONSIDÉRANT la tenue du 55^e congrès annuel de l'AGSICQ qui se déroulera du 20 au 23 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE notre directeur incendie Paul Dagenais désire y participer;

CONSIDÉRANT QUE les sommes prévues au budget pour des congrès;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Richard Beaudin
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
Et **RÉSOLU**

D'AUTORISER le directeur incendie à participer au congrès de l'AGSICQ.

QUE les dépenses reliées aux congrès soient prises à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

15_URBANISME ET INSPECTION

16_TRAVAUX PUBLICS

2023-05-136 16.1_BÂTIMENT ÉCOLE MONTPETIT « CABANON » - TRAVAUX DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est propriétaire d'un cabanon, situé sur le terrain appartenant à l'école Montpetit;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands nous a fait parvenir une demande pour la démolition de ce dernier en raison de son mauvais état au niveau de la structure;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a effectué une visite des lieux avec M. Hugo Charland de **Gali Immobilier**;

CONSIDÉRANT l'offre de services de **Gali Immobilier** au montant de **5 555.45 \$**, avant taxes pour l'exécution des travaux de démolition et disposition;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Suzan Demers
APPUYÉ par le conseiller Richard Beaudin
Et **RÉSOLU**

DE mandater Gali Immobilier à procéder à l'exécution des travaux de démolition.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

17_LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2023-05-137 17.1_ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR LES JARDINS DU QUÉBEC – PAIEMENT SUBVENTION SAISON 2022-2023

CONSIDÉRANT la demande de l'association AHM les Jardins du Québec inc. relativement à la subvention municipale pour les joueurs de hockey provenant de notre municipalité;

CONSIDÉRANT la liste des joueurs telle de déposée par l'association;

CONSIDÉRANT QUE 30 joueurs sont résidents de la municipalité;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
Et **RÉSOLU**

DE verser directement à l'association AHM les Jardins du Québec inc. pour les inscriptions au hockey une aide financière de **45.00 \$** pour chaque inscription de chaque enfant mineur résident à Saint-Chrysostome, ce qui représente un montant de **1 350.00 \$**.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-138 17.2_CLUB DE SOCCER SAINT-CHRYSOSTOME – AIDE FINANCIÈRE SAISON 2023

CONSIDÉRANT QUE de jeunes joueurs de soccer de notre municipalité doivent s'inscrire dans une ligue à l'extérieur de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité priorise les activités sportives pour les jeunes de sa communauté;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
Et **RÉSOLU**

DE verser directement aux parents demandeurs un montant de 45.00 \$ par enfant mineur inscrit à l'activité. Une preuve de l'inscription doit être fournie pour la demande d'aide financière.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-139 17.3_DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROJET PRIMA 2023

ATTENDU QUE la municipalité désire préserver la qualité de vie des aînés;

ATTENDU QUE la municipalité désire améliorer l'état des infrastructures visant les besoins des aînés;

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA 2023 et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

ATTENDU QUE la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Jean-Luc Payant
Et **RÉSOLU**

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-140 17.4_CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-CHRYSOSTOME – PROLONGATION GRATUITÉ SALLE

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'âge d'or a bénéficié de la gratuité de la salle au Centre culturel Dr Marc Héту en raison de la pandémie pour la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023 (résolution #2022-05-117);

CONSIDÉRANT QUE le club désire poursuivre leurs activités jusqu'à la fin mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal prend acte d'une prolongation des activités jusqu'à la fin mai 2023;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond
APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers
Et **RÉSOLU**

D'ACCORDER la gratuité de la salle au Centre culturel Dr Marc Héту jusqu'à la fin mai 2023.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-141 17.5_ÉCOLE MONTPETIT – DEMANDE PRÊT DE BARRIÈRES

CONSIDÉRANT QUE le 19 mai prochain aura lieu l'activité « Roulette » organisé par l'école Montpetit;

CONSIDÉRANT QUE l'école désire emprunter des barrières afin de rendre l'activité sécuritaire sur les rues Prieur et Wood, jusque devant la rue Bariteau;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jean-Luc Payant

APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers

Et **RÉSOLU**

D'ACCEPTER le prêt des barricades dans le cadre de l'activité.

QUE l'école Montpetit est responsable du prêt des équipements et de la sécurité des lieux.

Adoptée à l'unanimité

2023-05-142 17.6_DEK HOCKEY – PROTOCOLE D'ENTENTE, HEURE DE FIN DE VENTE D'ALCOOL

CONSIDÉRANT QUE la ligue de Dek Hockey St-Chrysostome est sous l'égide du Comité des loisirs de St-Chrysostome et utilise les installations au Parc Cécile-Rochefort afin d'organiser des parties, les jours de semaine;

CONSIDÉRANT QUE la ligue de Dek Hockey St-Chrysostome vend de l'alcool durant les parties;

CONSIDÉRANT QUE les retombées financières de la vente reviennent directement au Comité des loisirs de St-Chrysostome pour l'amélioration des infrastructures du dek situés au Parc Cécile-Rochefort;

CONSIDÉRANT QU'UN permis de la Régie de alcools, des courses et des jeux est requis pour la vente d'alcool et qu'une copie dudit permis sera remis à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite statuer sur l'heure de fin pour la vente d'alcool;

CONSIDÉRANT QU'UN protocole d'entente sera signée entre les parties;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond

APPUYÉ par le conseiller Marc Roy

Et **RÉSOLU**

D'AUTORISER la vente d'alcool au Parc Cécile-Rochefort jusqu'à minuit et ce les jours de partie.

Adoptée à l'unanimité

18_DIVERS

19_PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents sont invités à la période de questions.

M. Alain Primeau questionne les membres du conseil concernant le point 11.6 sur la demande de rencontre avec Ambioterra relativement aux bandes riveraines.

2023-05-143 20_LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Marc Roy
APPUYÉ par le conseiller Suzan Demers
Et **RÉSOLU**

DE lever la séance régulière du conseil municipal du 1^{er} mai 2023 à 20 h 52.

Adoptée à l'unanimité

Steve Laberge
Maire

Manuel Bouthillette
Directeur général et greffier-trésorier